



# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 22 AOUT.

La reine douairière est attendue à Douvres où elle occupera pendant un certain temps les appartements du gouverneur dans le château de cette ville.

— On lit dans l'Observer :  
Nous avons parlé dans le temps des dispositions favorables du duc de Wellington, envers le système des réformes adopté par le gouvernement de lord Melbourne ; mais nous avons oublié de faire remarquer que ce n'est pas le duc de Wellington, mais lord Lyndhurst qui est le chef du parti tory dans la chambre des lords. Il importe donc de savoir si ce lord voudra suivre le système de conciliation du noble duc. Une circonstance semble le faire espérer. On sait que lord Lyndhurst a épousé récemment miss Goldsmid ; or le père de miss Goldsmid est juif, et elle-même a professé pendant longtemps la religion catholique romaine. Il est probable que par suite de cette union le baron de Lyndhurst ne restera plus longtemps le champion de l'intolérance religieuse, car il ferait la guerre à la croyance de son beau père et à celle de sa femme.

— Les vaisseaux de S. M. *Hercule* et *Pembroke* qui sont à Plymouth ont reçu l'ordre de prendre à bord des provisions pour l'escadre de la Méditerranée qui est en ce moment à Barcelonne.

— On lit dans le Globe :  
Beaucoup de gens s'enquièrent avec anxiété de la situation où se trouvent les maisons de Londres qui ont suspendu leurs paiements et qui procèdent à la liquidation de leurs affaires. D'après les informations que nous avons prises à ce sujet, nous savons que ces liquidations ont fait peu de progrès jusqu'ici et qu'il s'écoulera encore quelque temps avant que ces maisons puissent faire aucun paiement en à compte de leur profit. Elles attendent la réalisation de la prochaine récolte de coton qui mettra leurs débiteurs d'Amérique dans le cas de leur procurer des fonds pour satisfaire à leurs propres dettes.

— On lit dans une lettre de Dublin, du 16 août, publiée par le *Morning Post* :

Les élections de cette ville ont été signalées par des scènes de violence extraordinaires et par des profanations. La populace portait les bustes du colonel Chatterton et de M. Leicester, renversés comme s'ils étaient morts avec des cierges tout autour de la bière. Elle allait ainsi de maison en maison, se faisant donner de l'argent. Les fenêtres de diverses églises ont été brisées, et le service divin a été troublé dans plusieurs de ces temples. On mande de Cork que les beaux arbres des magnifiques promenades qui entourent cette ville ont été dépouillés de leurs branches pour servir de palmes dans les processions de la populace. Les détails que je reçois sur les scènes de désordre qui ont eu lieu à Tipperary sont effrayants. Un grand nombre d'électeurs loyaux et respectables ont été maltraités et blessés, et les voitures qui les avaient transportés ont été brisées en morceaux. Une voiture appartenant au comte de Glaugal ayant été mise en pièces, les fragments en furent portés en triomphe par la populace, qui faisait retentir l'air de *Vive dan O'Connell, notre roi et le roi*

### FEUILLETON.

#### SOUVENIRS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

MA COLLETTE NOIRE. — LE PÈRE AUX ENFERS. — THÉÂTRES, FÊTES PUBLIQUES ET ENTERTAINEMENTS.

— Par bleu, me dit-il entr'ouvrant ma redingote de drap de Silésie, je suis enchanté que tu aies ma collette.

— Enchanté moi-même que cela t'amuse ; mais je ne devine pas... et surtout une collette noire, encore moins.

— Tu vas le savoir.

Vous le savez aussi tout à l'heure, mais en attendant, laissez-moi vous signaler le personnage qui, sur la place de l'Estrapade, dans la soirée du 24 germinal an 11, témoignait autant de satisfaction à l'aspect de ma collette noire. C'était un grand gaillard de cinq pieds huit pouces, mesure de Paris, taillé en Hercule, et qu'il n'aurait tenu qu'à vous, s'il avait eu la peau de lion drapée sur les épaules, de prendre pour un frère jumeau du fils de Jupiter et d'Alomène. Avant la révolution, camarade de Collot d'Herbois, au grand théâtre de Lyon, où il jouait ce qu'on appelle les *utilités*, il était demeuré là un an ou deux, en communauté de sifflets avec lui. La révolution arrivée, nos deux comédiens, las des rieurs du parterre lyonnais, se résolurent à venir à Paris, pour y jouer des *utilités* d'un autre genre. On conçoit les rôles qui échurent à Collot. Quant à Dutertre, c'est le nom de son ami, il ne lui en fut confié, comme à Lyon, que de subalternes. Collot, qui savait au juste à quoi il était bon, lui obtint pour commencer, un ordre de début au club des Cordeliers, où il ne se fit guère remarquer que comme homme d'action. C'était en 89 et 90. Les rôles subalternes étaient encore mal payés, et il fallait vivre. Dutertre se trouva donc fort heureux d'entrer en qualité de recors chez un huissier dans la rue des Noyers, appelé Marchand.

Après y avoir travaillé quelque temps en cette qualité, son patron, qui reconnut en lui des dispositions pour le métier, l'éleva bientôt à la dignité de clerc. Il occupait ce poste avec distinction, lorsque j'entraî, vers la fin de 1791, chez M. Étienne, notaire, rue St. Jacques ; M. Étienne employait quelquefois l'huissier Marchand, ce qui me mit naturellement en relation avec son clerc, relations qui, n'ayant jamais été tout à fait interrompues, autorisaient en quelque sorte la bizarre proposition qu'il va me faire, relativement à ma collette. Et attendant, je continue sa biographie. La révolution, qui marchait toujours, allait d'un train d'enfer, et Dutertre n'était pas venu à Paris pour y rester

du peuple ! Les protestants avaient peur de se rendre à leurs églises dimanche dernier. On a essayé de mettre le feu à des maisons et à des hôtels où étaient logés les électeurs conservateurs.

— Le roi et la reine des Belges sont attendus à Windsor vers le 2 septembre. Un bateau à vapeur de l'État sera envoyé à Ostende pour les recevoir. LL. MM. se rendront à Ostende le 28 de ce mois.

### FRANCE. — PARIS, LE 23 AOUT.

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets des départements une circulaire tendant à obtenir des renseignements sur les anciens monuments de la France et sur les souvenirs historiques qui s'y attachent.

Le culte des souvenirs qui ont rapport à l'histoire des arts ou aux annales du pays est, dit le ministre, malheureusement trop négligé en France. On laisse en oubli des monuments précieux ; on cherche en vain les murs qui ont vu naître les grands hommes dont s'honore la patrie, où les tombes qui ont recueillis leurs restes.

Cependant tous ces souvenirs, tous ces débris vivans des temps qui ne sont plus font partie du patrimoine national et du trésor intellectuel de la France. Le gouvernement et les chambres en ont pensé ainsi, et viennent de donner, à cet égard, une nouvelle preuve de leur sollicitude en augmentant les fonds destinés aux monuments historiques.

(Charte de 1830.)

— Plusieurs courriers manquent aujourd'hui : ceux d'Andalousie, d'Aragon, de Castille et d'Estramadure. Des rumeurs sinistres s'accroissent sur la situation de Malaga, où les élections ont été déterminées, à ce qu'on assure, une grande fermentation populaire.

— Nous venons de recevoir par le paquebot *Sylvie* (de Grasse), entré hier au Havre, les journaux de New-York jusqu'au 24 juillet. Une de ces feuilles, l'*Evening Herald*, publie comme un fait d'une grande importance, que le président des Etats-Unis et la majorité de son cabinet avaient enfin formellement abandonné les opinions exclusives de MM. Kendall et Blair, en faveur de la monnaie métallique, pour se ranger à l'avis de M. Poinsett, en faveur d'un système de crédit et de banque basé sur une circulation métallique. Les journaux dévoués au gouvernement donnaient à cette nouvelle quelque fondement ; l'un d'eux, le *Globe*, avouait qu'on ne pouvait se dispenser de l'usage des banques. Ce revirement d'opinion faisait croire qu'on reconstituait une banque nationale. Les principaux administrateurs des banques où le gouvernement central dépose ses fonds sans emplois, étaient convoqués pour les consulter sur le meilleur plan à adopter pour la reprise générale des paiements en numéraire.

— La salle d'artifice du fort de Vincennes a sauté avant-hier à trois heures de l'après-midi. Si les matières inflammées qui ont été lancées sur l'appui d'une fenêtre de l'une des salles du Donjon, renfermant des quantités immenses de munitions confectionnées, avaient mis le feu à ces munitions et il s'en est fallu de bien peu, puisque l'appui commençait

les bras croisés. Une occasion heureuse se présenta de lui donner de l'occupation.

Septembre commençait sa deuxième journée, comme dit Legouvé, dans le *Mérid des Femmes*, lorsque l'huissier Maillard, ami de l'huissier Marchand, et qui avait apprécié le jeune clerc de son confrère, le manda près de lui, et l'employa utilement aux journées de l'abbaye. C'est, l'un des aides de camp de Maillard, voyant avec quel zèle opérât notre recrue, se prit d'une véritable tendresse pour lui, et peu après, ayant été nommé juge de paix de la section du Luxembourg, il le choisit pour greffier.

S'étant brouillé presque tout de suite avec son patron, Dutertre perdit la place de greffier qui lui rapportait de l'argent, et obtint celle de membre du comité révolutionnaire de la section de Marat, ci-devant Théâtre Français, qui ne lui rapportait que de l'honneur. Mais, *quid honoris, sine nummis* ? Il se souvint de son ancien métier, et s'enrôla pour les premiers sujets au théâtre de l'Estrapade qui venait d'ouvrir. Partageant alors ses moments entre les coulisses et le comité, tantôt il apprenait ses rôles, tantôt il coffrait des suspects. Il ne lui restait pas une minute pour s'ennuyer.

— Imagine-toi, mon cher, que nous donnons ce soir une pièce qui doit faire fureur, le *Pape aux Enfers* ; vois l'affiche.

Effectivement le pape était affiché en lettres de trois pieds de hauteur.

— A la bonne heure ; mais tout cela ne me dit pas que ma collette noire...

— Je viens de faire la revue de ma garde-robe.

— Eh bien ?

— Il n'y a que des collettes de couleur tendre.

— Après !

— Je ne puis déceintement jouer le pape avec des collettes aussi mondaïnes. La tienne est noire ; c'est tout à fait ecclésiastique, et ça ira à merveille à sa sainteté. Viens dans ma loge, tu me la prêteras, et je t'en donnerai une pour le temps de la représentation.

Cela me parut si bouffon que je le suivis, décidé à consommer l'échange.

— Dépêchez-vous, me dit-il quand nous fûmes montés, car je suis en retard. J'ai été aujourd'hui voir Chaumette et les autres *clercs* dans le sac ; et il y a loin d'ici à la place de la Révolution. Y étai-tu ?

— Non.

— Tant pis, c'était drôle... Oh ! mais ta collette me va comme si elle eût été faite pour moi.

déjà à brûler lorsqu'on s'en est aperçu, c'en était fait de Vincennes et de tous les environs.

L'explosion de la salle d'artifice est attribuée par les officiers d'artillerie à la seule ardeur du soleil.

— M. l'abbé Louis, ancien ministre, est aujourd'hui dans le plus grand danger. Sa mort ferait passer sur la tête de MM. et de Mlle. de Rigny, une des fortunes les plus considérables qui se soient faites depuis 40 ans.

— Plusieurs journaux parlent ce matin de l'apparition du choléra à Lyon. Nous recevons ce matin les journaux de Lyon du 20, qui n'en parlent pas.

— On nous écrit de Marseille le 19 : « On a enregistré hier, à l'état civil, trente décès, dont quinze sont attribués au choléra ; neuf enfans sont compris dans les trente décès. Il y a une diminution de neuf sur le chiffre d'hier et de quatre sur celui de mercredi.

Nous avons regret de dire que les dépêches télégraphiques paraissent moins bonnes. On assure que le gouvernement a appris aujourd'hui qu'il y avait eu hier cinquante décès à Marseille, cholériques et autres.

(Commerce.)

Bulletin de la bourse de Paris du 23. — Peu d'affaires aujourd'hui sur le 3 p. c., mais fermeté dans les cours. Le 5 p. c. a été assez recherché, il y a eu au comptant une hausse de 15 centimes sur le cours d'hier. Les ducats, qui, depuis deux jours, étaient constamment offerts et avaient baissé de près de 1 fr., ont été vivement demandés et ont regagné en quelques instans presque tout ce qu'ils avaient perdu depuis 3 ou 4 jours. Les actions de la Banque de France ont été aussi recherchées.

Quant aux actions industrielles, toujours la même activité dans les transactions. La tendance à la hausse est continuée sur toutes les valeurs de ce genre. Le chemin de fer de Saint-Germain, dont on annonce l'ouverture comme très prochaine, est monté aujourd'hui à 1025. Les autres ont suivi l'impulsion. La rente active a été aujourd'hui assez demandée à 22 1/4, 3/8 ; les portugais étaient à 25 1/4. Le bruit se répand à l'instant à la bourse que le duc d'Orléans doit assister vendredi prochain à l'inauguration du chemin de fer de St. Germain, qui serait ensuite livré au public samedi 26 courant.

### AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le ministère a fait publier en ces termes, hier soir, la suite de la dépêche télégraphique, dont le commencement a été donné ce matin par le *Moniteur* :

« Oraa était arrivé le 15 à Cella. Le 18 à Saragosse, il n'était pas question du mouvement du prétendant sur la Castille, comme on l'avait d'abord annoncé.

« Espartero était à Madrid le 16. »

« Une autre dépêche datée de Madrid le 17 août, et transmise de Bayonne le 21 août au soir, porte :

« Espartero a quitté Madrid hier avec une grande partie de ses troupes, pour marcher sur Ségovie.

« D'après les derniers rapports venus sans gouvernement, don Carlos était, le 14, à Alfambra, où on lui supposait l'intention d'opérer sa jonction avec les divers chefs de bandes, pour se diriger ensuite sur Cuenca, par la sierra d'Albarin.

« Buerens était à Montreal, et Oraa devait à la même date arriver à Teruel. »

— Le *Journal des Débats* fait les observations suivantes sur les dépêches d'hier et d'aujourd'hui :

Les carlistes manœuvrant à la fois dans les montagnes de

— Il mentait ; elle lui était trop courte de quatre à cinq doigts.

— On avait eu l'idée de placer monseigneur de Paris entre le vieux Grammont, de la Comédie-Française, et son fils, véritable épigramme en action. C'était dire au peuple : — Voilà trois comédiens à la file... Aide-moi donc à passer mon étoile.

— Oui, cela devait être fort plaisant.

— Et puis on lui avait donné pour vis-à-vis les veuves d'Hébert et de Camille Desmoulins.

— Encore par forme d'épigrammes ?

— De galanterie française, le clerc a toujours aimé les dames, et l'on a pensé... A propos, sais-tu que Sébastien Lacroix était de la partie ?

— Oui.

— Tu étais un peu son ami, je crois ?

— Comme tu l'étais toi-même.

— Oh ! moi, je ne le voyais plus depuis des siècles. Par le temps qui court, il y a trop de danger à se montrer l'ami d'un homme que Robespierre a écrit, pour mémoire, sur son carnet... Donne-moi mon rouge, je te dirai ce que tu t'en souviens.

— Citoyen Scévola, on va commencer. C'était le garçon du théâtre qui appelait les acteurs. J'avais oublié de dire que Dutertre avait substitué, suivant l'usage d'alors, un nom romain à son nom patronymique, et choisit de préférence celui de Scévola, parce qu'il avait eu la moitié de la main gauche brûlée en nourrice ; nous descendîmes, lui au théâtre, moi au parterre.

Je ne ferai pas l'analyse de la pièce : ceci n'est point un feuilleton. Je me bornerai seulement à dire que si les règles dramatiques étaient violées à chaque pas, les convenances du moment s'y trouvaient régulièrement observées, et qu'ainsi le pape y jouait le rôle d'un déterminé coquin, de même que les membres du sacré collège. Toutefois le succès ne répondit point aux bonnes intentions de l'auteur, qui n'était autre que Scévola lui-même. Les habitants du faubourg Marceau ne me parurent goûter que médiocrement les spirituelles impiétés semées à profusion dans l'ouvrage. Plusieurs fois même des murmures assez prononcés troublèrent le souverain pontife et firent chanceler sa tiare.

Ce fut pis à la seconde pièce, qui avait pour titre *Arlequin Jésus-Christ*, et dans laquelle l'auteur, toujours Scévola, avait triplé la dose. Dieu était là vingt fois plus maltraité que son vicaire ne venait de l'être tout à l'heure. Des huées générales accueillirent, dès les premières scènes, les acteurs, qui furent obligés de baisser la toile. Ce n'est pas la première fois que j'ai eu occasion de remarquer dans le cours de la révolution, que le peuple a souvent plus de bon sens et de pudeur et vaut

Ségovie, de Cuenca et de Soria, menacent les Castilles par trois côtés avec leurs meilleures troupes, tandis que les autres bandes continuent à parcourir le Bas-Aragon et le royaume de Valence, pour occuper les colonnes constitutionnelles restées dans ces deux contrées.

Les forces de la reine se trouvent réunies dans la Nouvelle-Castille (province de Madrid), sous les ordres du général en chef Espartero, sont plus que suffisantes pour tenir l'ennemi en échec; elles ont même l'avantage d'une position centrale qui leur permet de se porter à la circonférence par le rayon, et de prendre quelque jour en défaut les carlistes qui s'affaibliront à mesure qu'ils étendront le cercle de leurs opérations autour de la Castille.

Mais ce qu'il y a de pire pour les constitutionnels, ce que nous avons signalé dès la première nouvelle comme une complication grave et un très fâcheux embarras, c'est l'installation d'une junte insurrectionnelle de Castille dans les montagnes de Soria.

— On écrit des frontières, 18 août.

Le 15 est passé à Perpignan le comte Jaubert, se rendant en hâte en Espagne, par la voie de terre, chargé sans doute de quelque mission secrète. Des ordres précis sont donnés de tenir des chevaux prêts à ses ordres pour qu'il n'éprouve aucun retard à son retour, fixé, dit-on, au 24 de ce mois.

— On écrit de Bayonne, 19 août :

La garnison de St. Sébastien a tenté une sortie dans la direction de la Sarte, ce mouvement n'a été suivi d'aucun résultat. Le bataillon de Gerona et un autre, ont donné des preuves d'insubordination telles, qu'il a fallu faire enfermer dans la citadelle les principaux meneurs.

— On écrit de Saragosse, 17 août :

Une insurrection a éclaté à Aleca, mais des détachements de la garnison de Catalogne ont rétabli l'ordre un instant troublé par quelques matins. Le mouvement qui devait avoir lieu à huit heures du soir a commencé seulement à minuit. L'insuccès de cette tentative est dû en grande partie à ce retard. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées. Teruel à la date du 11 était presque cernée par les bandes d'Aragon, de Valence et par l'armée du prétendant; celui-ci était avec l'infanterie à Pobo, Ladrillas et dans d'autres villages circonvoisins, la cavalerie occupait Alfambra. Les Valenciens ont passé la nuit à Villal. Cabrera était à Valverde. Un détachement de dix carlistes seulement est venu la nuit dernière, vers onze heures, jusqu'à la Munia. Ces soldats y ont passé la nuit.

Forcadell et Sanz sont allés à Ghiba, après avoir enlevé plusieurs notables de Moustarat, Tallada, avec 2,300 hommes marchait le 4 sur Ohalva, Sanz et Forcadell prendront la même direction. Des rations ont été demandées jusqu'à Villa Marchante. Cabrera, momentanément campé à Bouasal, doit rallier toutes les autres bandes.

— Les journaux de Madrid des 14 et 15 août sont remplis de détails sur l'entrée du corps d'armée d'Espartero dans cette capitale où la présence de ces troupes, qui se composent de 11 bataillons d'infanterie et 5 escadrons de cavalerie, a excité un enthousiasme extraordinaire. Une partie de ces forces devaient se mettre en marche le 16, après avoir prêté serment à la nouvelle constitution.

L'accueil fait au général Espartero par la population et les autorités militaires de Madrid a été très flatteur. L'Espagne dit qu'il persiste à refuser le portefeuille de la guerre. Il était toujours question de nommer le général Seoane au ministère de la guerre. Le même journal ajoute que Rich a été nommé général en chef de l'armée du nord, et que Vanhaleu succède à Bucrens dans le commandement de sa division.

— On écrit de Madrid, le 15 août :

Le bruit s'était répandu que les factieux non seulement s'étaient repliés sur Ségovie, mais encore qu'ils poursuivaient leur marche rétrograde sur Avila. La Gazette officielle n'est pas venue confirmer ces nouvelles rassurantes. Le public a cherché vainement dans le numéro de ce matin un bulletin plus tranquillisant.

Il paraît certain que les carlistes conservent leurs positions à Ségovie et Mendez Vigo renforcés par Ping Samper, les siennes entre Madrid et St-Ildesouso.

— Une circonstance très grave est venue mettre le comble

mieux presque toujours que ceux qui se chargent de son éducation. Le spectacle fini, Scévola Dutertre me rendit ma culotte en me prévenant que les feux de l'enfer avait un peu roussi la ceinture, et ajoutant que cela ne se verrait pas sous ma redingote.

Huit jours après cette représentation, il fut désigné, par la protection de son ancien camarade Collot, pour remplir un des vides que la mort de Chaumette, Hébert, Monro, Ducaquet, etc., avait faits dans le conseil municipal. Il était dans la destinée de cet homme de jouer les bouches-trous jusqu'à la fin. Je ne le revis plus qu'une fois. C'était le 11 thermidor, dans l'une des quinze charrettes qui conduisaient à la place de la Révolution les quatre-vingt-dix membres de la commune de Paris.

Mais je n'en avais pas fini avec le pape. Le lendemain de la représentation de l'Estrapade, où je l'avais vu flambé dans les enfers, je le retrouvai dans une île déserte au théâtre de la République. La pièce s'appelait le Jugement dernier des rois, rapodie, dont l'auteur était Sylvain Maréchal, qui venait de publier le Dictionnaire des Athées, de moitié avec l'astronome Lalande. Dugazon prêtait sa figure de Mascarille à Pie VI; Catherine II paraissait sous celle de Michaud; tous les autres souverains étaient travestis de la même manière. En somme, la pièce ne valait pas mieux que celle de Scévola. Et cependant les platitudes sillonnées au théâtre de l'Estrapade furent applaudies à outrance au théâtre de la République. Mais cela se conçoit: les habitants de la rue Moutfard ne risquaient rien en sifflant une oeuvre révolutionnaire qui les ennuyait, tandis que ceux du quartier du Palais Royal n'auraient pas été sûrs de coucher dans leur lit s'ils avaient sifflé le pape dans la personne de Dugazon. Avant le Pape aux enfers on avait donné le Tartuffe, revu et corrigé par Dorat Cabière. Je ne me souviens que de ces deux vers qui, avait mis dans la bouche de l'Exempt au moment où il se décide à arrêter Tartuffe :

Traduisez sur le champ cet indigne faussaire

A notre tribunal révolutionnaire.

Et il regardait comme un trait de génie, le poète épurateur, d'être venu à bout d'enchaîner le tribunal révolutionnaire dans un alexandrin. Ce qu'il empêcha pas d'être expulsé de la commune de Paris, pour s'être appelé autrefois le chevalier de Cubière et écuier de main de Mesdames, chose dont on ne se serait guère douté en le voyant, car je n'ai jamais connu d'aussi sale que lui, que Jean Paul Marat et le marquis de Ximènes, doyen des auteurs tragiques, à ce qu'il disait, quoiqu'il n'eût jamais eu, je crois, une seule tragédie de jouée.

Ce n'était pas seulement aux théâtres de la République et de l'Estra-

aux perplexités ministérielles. Plusieurs officiers de l'armée d'Espartero se sont réunis hier soir : ils ont résolu, dit-on, de rédiger une adresse à la reine, pour lui représenter l'état de souffrance qui pèse sur l'armée, et pour lui demander le renvoi du ministère. M. Mendizabal, pour prévenir un fâcheux éclat, a promis de donner des ordres pour le paiement des arriérés aux officiers et aux soldats.

P. S. Le bruit se répand qu'une modification ministérielle est imminente. Le cabinet serait reconstitué sur des bases nouvelles. Le duc de Gor aurait mission de composer le cabinet, dont MM. de Riva Herrera et le général Espartero seraient nécessairement partie. Le journal la Espana accredité ce bruit qui mérite confirmation.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 24 AOUT.

M. Nothomb, aussitôt son retour d'Angleterre, a ordonné la construction d'une masse de wagons. On espère que le service du transport des marchandises sera mis en activité au premier jour.

Anvers sera dotée d'une station intérieure. Il est indispensable que Bruxelles jouisse également d'un local à l'intérieur où puissent se charger les marchandises. Les quartiers du Vieux-Marché, de la Terre Neuve et de la porte de Ninove offrent les choix des terrains les plus vastes et les plus commodément situés.

— Le prince d'Aversperg, chambellan de l'empereur d'Autriche, est arrivé à Bruxelles pour visiter notre chemin de fer.

— Nous apprenons que, si le temps le permet, M. Dietz père, ingénieur mécanicien fera une deuxième expérience de ses nouvelles voitures, dimanche prochain. Le convoi sera composé de cinq voitures, contenant ensemble 50 personnes et attelées de quatre chevaux.

— Des renseignements nous ont été fournis sur les charbonnages de Sars Longchamps, Marimont, etc., appelés charbonnages du centre ou de l'intérieur: l'extraction y a été plus que doublée pendant la campagne actuelle, seulement par les bures anciennes, et partout il en a été pratiqué de nouvelles; il est tel de ces charbonnages qui a fourni 50 mille muids, dans le même temps où autrefois les exploitants s'estimaient très heureux d'en produire 15 mille. Malgré ce progrès, il ne reste point de houille sur le carreau, car l'abondance semble accroître les besoins de la consommation. Quand le matin il y a au pied de la mine de quoi charger dix, quinze, vingt chariots, cinquante se présentent, chacun est obligé d'attendre son tour, et il y a des voituriers qui séjournent sur les lieux.

— On lit dans le Conservateur :

Le duc d'Areberg est membre de la première chambre du royaume de Hanovre. Comme possesseur du duché médiatisé dont il porte le nom. S. A. S. doit sincèrement désirer que les difficultés qui se sont élevées entre le roi Ernest et les Hanovriens puissent s'aplanir d'un commun accord. Peut-être trouvera-t-il moyen de hâter en ce sens la solution d'une question politique dont il est impossible de méconnaître la haute importance. Le duc, venant de la Belgique, peut citer au roi l'exemple de ce pays, pour lui prouver l'importance heureuse que la liberté et l'observation consciencieuse des lois exercent sur le bien-être d'un peuple et sur l'amour de celui-ci pour l'auguste chef de l'état, dans lequel il s'habitue à ne voir que le défenseur, le gardien fidèle de ses libertés.

— On vient de publier le prospectus des Archives curieuses de l'histoire de la Belgique, recueil périodique consacré aux différentes branches de l'histoire de notre patrie.

Bruxelles, 23 août (3 heures). — La bourse n'a rien offert de bien saillant relativement aux valeurs nationales, elles conservent leur position avantageuse avec tendance à la hausse, la concurrence des preneurs augmentant de jour en jour.

Société générale titre en nom fl. 793 A., certificats au porteur émission de Paris, 1676 A.; Société de Mutualité 113 1/8 1/4 fait 14 et P., Banque de Belgique 139 1/2; Actions réunies, 102 1/4 A. demandées; nouvel emprunt de la Banque Foncière 100 argent recherché par suite d'ordres de l'extérieur. La forte hausse venue de Paris sur les Chemins de fer français a déjoué plus d'une spéculation; on

pape que l'on représentait de ces sortes de pièces; à la Cité, les Dragons et les Bénédicins; à Molière, la Guillotine d'amour; au Vaudeville, la Plaque retournée, le Curé patriote, le noble roturier, etc., etc. De ces différentes pièces, les unes étaient horribles, les autres tâchaient d'être gaies. Mais raies ou horribles, bonnes ou mauvaises, il fallait les applaudir, excepté à l'Estrapade, dont le public, pour les raisons que j'ai dites, faisait profession de ne pas se gêner.

Robespierre, qui, depuis la déconiture de la faction des athées, songeait sérieusement à délivrer un certificat de vie à l'être suprême, et lui préparait, en silence, une fête dont il aurait lieu d'être content, venoit de faire arracher les pommes de terre plantées par Chaumette dans le jardin des Tuileries. Tout le monde ne sait pas que les parterres, grands et petits, les allées et contre-allées, avaient été envahies par ce tubercule, que la Commune avait mis en odeur de sainteté. A peine restait-il quelques étroits sentiers pour les promeneurs. Grâce à Robespierre donc, les Tuileries reprenaient peu à peu un petit air coquet. S'il aspirait à la tyrannie, je n'en sais rien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'aimait pas les pommes de terre au même degré que Chaumette; ce qui fait que le chef-d'œuvre de Lenotre avait repris son ancienne parure; le sable recouvrait ses vastes et superbes allées, les parterres se garnissaient de fleurs étonnées de se trouver là. Et puis vous savez bien, ces deux parterres en miniature que l'on aperçoit, cachés sous les arbres, à l'entrée de la grande allée, terminés chacun par un hémicycle en marbre blanc, et où l'on a vu jusqu'à ces derniers temps Hippocrène courir après Atalante, et Apollon après Daphné; eh bien! mes chers Parisiens, c'est à Robespierre que vous les devez, c'est lui qui en a désigné la place et destiné les contours. Quand je vous dis que cet homme avait du gracieux dans l'imagination.

Dans les Tuileries ainsi restaurées de par Robespierre, on célébrait, le premier décad de floréal, une nouvelle victoire de nos armées. La guillotine chomant régulièrement le décad, les fêtes se donnaient ainsi entre les échafauds de la veille et ceux du lendemain. Mais la foule attirée par l'éclat de ces fêtes ne pensait qu'à se divertir; c'est qu'il y avait réellement du grandiose dans les fêtes de la République. Des concerts exécutés sur la terrasse du château, tels que vous n'en avez pas entendu depuis, pas même le concert monstre; le château illuminé du haut en bas, de brillants cordons de feu dessinant toutes les lignes de ce superbe édifice, d'immenses rangées d'ifs chargés de lampions éclairant toutes les parties du jardin, de manière à le disposer à l'éclat du jour, un feu d'artifice terminé par une admirable grandiose tirée des croisées et du pavillon de l'horloge, tout cela avait un véritable air de féerie; je vous le

n'a osé ni vendre ni acheter, et le seul qui soit coté est celui de Montpellier à Cotte, 642 1/2 P.

L'actif espagnol a pris un mouvement ascensionnel, ouvert 19 1/4 il y a eu beaucoup d'argent à 19 5/16, papier 19 3/8.

Le marché des huiles a subi une petite réaction, l'huile au comptant recherchée il y a quelques jours, est offerte à présent, et en général il y a faiblesse dans les prix: comptant 48 1/2, septembre 48 1/8 à 48, octobre 47, novembre et décembre 46 3/4.

Anvers, (2 heures). Ardoin 19 5/8 1/2 3/8 1/2 A. assez d'affaires pièces rares au comptant.

Londres, 22 août (quatre heures). Consolidés 91 3/4 à 7/8, Belges 00; hollandais 2 1/2 p. c. 52 7/8 à 53, id. 5 p. c. 102 1/2 à 3/8, Espagnole active au comptant 20 1/8 à 20 1/8, au 31 courant 00, coupons 40, passive 5, différé 00, portugais 5 p. c. 39 1/4 à 38 7/8, id. 3 p. c. 25 1/8 à 24 7/8, Brésiliens 84 1/2.

LIÈGE, LE 25 AOUT.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INSTRUCTION ELEMENTAIRE.

Séance publique annuelle.

Une réunion intéressante a eu lieu hier au soir, dans la grande salle de la Société d'Emulation.

L'assemblée était présidée par M. Doreye, avocat-général, en l'absence de M. le président Dandrimont.

M. Visschers, secrétaire de l'association pour l'encouragement de l'instruction élémentaire, a lu un rapport sur les travaux et la situation financière de cette Société. Il a exposé en même temps les besoins et les lacunes de l'enseignement primaire dans le pays, et a passé rapidement en revue les écoles de tous les degrés, en s'attachant à relever ce qui leur manquait encore, afin de tâcher d'y pourvoir prochainement.

La situation de la Société pour l'instruction élémentaire est très favorable. Elle a édité dans le courant de l'année qui vient de s'écouler (1er juillet 1836 au 30 juin 1837) 67,000 exemplaires d'ouvrages de diverse nature. Le montant des volumes qu'elle a eu magasin s'élève à 120,416. Le chiffre de la vente, pendant l'année, s'élève à 33,250 volumes, nombre qui dépasse celui des années antérieures. Le bilan de la Société, malgré une dette assez forte envers l'imprimeur M. Dessain, et M. Avanzo, lithographe, est donc très favorable.

M. Visschers a énuméré la liste des nouveaux ouvrages que la Société a publiés, cette année, après une révision scrupuleuse. MM. les membres de l'association ont déjà reçu ou recevront prochainement ces petits volumes, ce qui nous dispense d'en parler.

Passant à des considérations d'un ordre plus élevé, M. Visschers a examiné l'état d'avancement de l'instruction dans le pays. Sur 4,166,953 habitants que possède la Belgique, on ne compte que 411,543 élèves; ce qui fait environ un élève sur 10 habitants. Les tables de population démontrent cependant que le nombre des enfants de l'âge de 6 à 14 ans, dans notre pays, s'élève à 666,712. En défalquant 55,000 jeunes gens que l'on peut supposer suivre les cours des collèges et des institutions moyennes, on voit terminés régulièrement, avant l'âge de 14 ans, les cours des écoles primaires, il reste environ 200,000 enfants dépourvus d'instruction. Quelle source de confusion et de désordre pour l'avenir! s'est écrié M. le secrétaire. Quelle honte pour notre civilisation!

Ce n'est que par la discipline morale que l'on parviendra à former des hommes probes et religieux. Cette partie du rapport nous a semblé mériter une attention toute particulière: aussi M. Visschers est-il revenu plusieurs fois sur cet objet qu'il regarde comme très essentiel. Il a aperçu, dans l'institution, et surtout dans l'amélioration des écoles gardiennes, une nouvelle ère pour l'avenir et la réforme des écoles primaires. Celles-ci ne peuvent être que la continuation, le développement de l'enseignement donné aux écoles de la première enfance. Cette utilité de la discipline des esprits et des caractères a été trop long-temps méconnue.

Si l'on veut que les ouvriers de nos grandes villes, qui touchent un salaire élevé, ne le dépensent pas tout entier dans des orgies et des débauches, il faut réformer le moral des classes populaires, et ce n'est que par l'instruction qu'on y parviendra.

C'est également l'éducation morale qui délivrera les femmes des classes pauvres de notre pays de l'état de servitude où les

répète, c'était vraiment quelque chose de beau, les fêtes de la République. Joignez y un ordre admirable, de la foule sans confusion, une circulation libre, toutes les grilles soigneusement enlevées, nulle part de voitures, pas même celles qui se rendaient au château, et la multitude s'écoulait paisiblement par toutes les issues. Je ne connais pas d'exemple d'une cote enfoncée. A la vérité, on n'était pas précisément sûr de conserver sa tête sur ses épaules jusqu'à la fin du primidi suivant. Mais l'on s'était divertit un jour de plus, et il y a des temps où un jour est un siècle pour la peine comme pour le plaisir.

Je me retirai vers dix heures du soir avec un de mes amis, M. Monnier, huissier priseur, rue Montmorency, et fondateur, avec M. Barré, du théâtre du Vaudeville. Il a péri malheureusement aussi ce pauvre Monnier; il s'est brûlé la cervelle.

Nous passions rue de l'Échelle, quand nous rencontrâmes M. Dufouleur, notaire, dans la maison duquel logeait Monnier. Dufouleur avait l'air absorbé dans ses réflexions, et la tristesse de sa physionomie contrastait avec le tourbillon de joie qui nous environnait.

— J'ai besoin de distraction ce soir, et je suis bien aise de vous voir rentrer; venez souper chez moi.

— Volontiers; mais que vous est-il arrivé?

— A moi, rien... mais à mon vicil ami Martin l'Agnois...

— Le notaire de la rue de Seine?

— Précisément; hier, en revenant de sa maison de campagne de Puteaux, il trouve une citation de comparaitre au tribunal révolutionnaire en qualité de témoin. Il y arrive à dix heures, à onze, il passe du banc des témoins à celui des accusés; il est condamné à mort à deux heures, et exécuté à quatre.

— Ah! mon Dieu!

— Ce n'est pas tout. Sa femme, qui revenait de Puteaux, se trouve arrêtée par le fatal coctège, au milieu de la place de la Révolution, et elle reconnaît son mari sur la charrette; je vous laisse à penser. Aussitôt saisie de convulsions horribles, on l'a transportée chez elle, où l'on désespère encore de sa vie... Mais que cela ne nous empêche pas d'aller souper.

Il est inutile de dire avec quel accent d'amertume ces mots furent prononcés.

Si je disais que le souper fut gai, je mentirais; mais chacun s'efforçait de le rendre le moins triste possible: pour moi, je m'y employais de mon mieux. Au début les fronts commençaient à se déridier, quand nous vîmes arriver un huissier du tribunal révolutionnaire, ce même Fabricius que je reconnus pour être celui qui avait voulu arracher le

maintiennent une foule de métiers grossiers, auxquels elles sont encore malheureusement assujetties.

Vent-on voir se réaliser les vœux des philanthropes qui espèrent, dans un temps prochain, obtenir l'abolition des supplices sanguinaires? L'instruction seule hâtera ce moment; car pour éprouver les bienfaits de la réforme morale, objet du système pénitentiaire, il est nécessaire que le condamné ait déjà reçu précédemment quelque culture: des moyens moraux ne seraient d'aucun effet sur des criminels endurcis et abrutis.

M. le secrétaire a terminé son rapport par quelques considérations sur le mode de distribution des subsides à accorder à l'enseignement primaire. Nous ne pouvons le suivre dans les considérations qu'il a fait valoir. C'est le mode de distribution, bien plus que la quotité des subsides, a-t-il dit, qui aura un effet salutaire sur le développement de l'instruction et sa propagation jusques dans les communes les plus pauvres.

Le rapport nous a fait enfin connaître que le conseil de la Société d'encouragement s'est adressé, il y a quelque temps, au roi, en priant S. M. de se déclarer protecteur et docteur de la société. Nous joignons nos vœux à ceux du conseil. Les princes, comme l'a dit M. le secrétaire, ne peuvent favoriser une plus belle cause que celle de l'instruction primaire.

Après la lecture du rapport, M. le président a demandé si personne, dans l'assemblée, n'avait d'observation à émettre sur son contenu, ou de proposition à faire.

M. Daussoigne, directeur du conservatoire royal de musique, a prononcé quelques mots sur l'utilité de l'introduction du chant dans les écoles élémentaires, et a prié le conseil de s'occuper de cet objet. Il en sera tenu note au procès-verbal.

L'assemblée a voté ensuite, par acclamation, des remerciements à M. le secrétaire.

Cinq membres du conseil avaient été désignés par le sort comme sortans en 1837. MM. Davreux, de Chénédollé et Doreye ont été réélus.

M. Elias avait annoncé la veille au conseil qu'habitant la campagne, il ne pouvait plus figurer au nombre de ses membres, le priant toutefois de l'admettre comme souscripteur pour le montant d'une contribution quadruple. M. Doreye, président, a fait connaître cet acte à l'assemblée.

MM. Henniquin, ancien gouverneur du Limbourg et conseiller communal de Liège, et Godel, avocat et agrégé à l'université, ont été proclamés membres du conseil.

Nous sommes particulièrement informés que les fonds que LL. MM. le Roi et la Reine ont remis pour être distribués aux pauvres s'élèvent à la somme de 6300 frs., et que, conformément à leurs bienveillantes intentions, 3000 frs. ont été mis à la disposition de MM. les curés des quatre églises primaires, 300 à celle de M. le ministre de l'église protestante, et 3000 à la disposition de M. le bourgmestre.

Nous apprenons que ce magistrat, dans la vue de parvenir à faire la répartition la plus juste possible de ce fonds, en a chargé le bureau central de bienfaisance, avec la recommandation de ne pas faire de double emploi dans la distribution à l'égard des pauvres des quatre églises primaires.

Une nouvelle demande de subsides vient d'être adressée, au conseil communal, par M. Sansé, le directeur de notre théâtre, et sera probablement discutée dans la séance de ce soir. M. Sansé n'a point fixé le montant de la somme. Il a laissé à l'appréciation éclairée du conseil le soin de la déterminer. La somme précédemment votée s'élevait à 18,000 fr.; mais la députation permanente du conseil provincial l'ayant réduite à 15,000, elle fut rejetée pour cause d'insuffisance. Quelques membres proposèrent alors le recours au roi pour le maintien de la somme de 18,000 fr.; mais la plupart de leurs collègues, qui devaient appuyer cette motion, étant absents, la majorité parvint à écarter le recours. Qu'en adviendra-t-il maintenant? Le conseil accueillera-t-il la nouvelle demande de M. Sansé? Fixera-t-il le montant du subside, s'il en accorde un, à 15,000 ou à 18,000 fr. ? La députation permanente ne persistera-t-elle pas dans sa résolution première? N'ira-t-elle pas même plus loin? Après le rejet de la somme de 15,000 fr., se montrera-t-elle encore disposée à voter le moindre subside en faveur de l'administration dramatique? Le conseil communal recourra-t-il directement au Roi? Toutes ces questions revêtent

impitoyablement. A la porte d'entrée on lisait: *Champs-du-Repos*; et plus bas, en caractères blancs, inscrits sur un fond noir, ce mot: *Dormir*. C'était le dernier qu'avait, dit-on, prononcé Mirabeau avant d'expirer. Robespierre, qui voyait là une profession publique d'athéisme, songea à la faire disparaître, quand vint le 9 thermidor, qui l'envoya, lui aussi, dormir dans le *Champs-du-Repos*.

L'autre cimetière était un cloaque hideux de Clamart, cloaque qui, depuis trois ou quatre cents ans, recueillait à progénie in progénies les habitants de la rive gauche de la Seine. Le sol tout entier n'était qu'un terreau noir, boueux et fétide, imprégné de miasmes humains, vrai *caput mortuum* de toutes les générations qui s'étaient là précipitées les unes sur les autres. A l'entrée, un gouffre béant, de trois pieds carrés, semblait une traduction palpable de ce verset du *Libera*: *Absorbeat me profundum*; et en effet, quand on se penchait sur le bord, c'est à peine si l'œil plongeait jusqu'au fond.

Mille chemins, à dit je ne sais quel poète, conduisent chez les morts. S'il n'y en avait pas mille, il y en avait beaucoup qui conduisaient à Clamart; mais le plus fréquenté de tous, la véritable voie appiennne, c'était la rue Saint-Victor; et voici comment les choses s'y passaient, comment les morts y arrivaient à leur dernière demeure. Je crois vous avoir dit qu'on les y transportait à bras. Il n'y avait alors d'autres corbillards que les charrettes de la Conciergerie, et elles ne prenaient pas ce chemin. Or, la rue Saint-Victor est longue, et un cadavre est pesant. Les marchands de vins de cette rue avaient calculé que les porteurs auraient besoin de quelque temps de repos; et pour leur commodité, la plupart avaient placé devant leurs boutiques des tréteaux sur lesquels ils pourraient momentanément se débarrasser de leur fardeau.

Les marchands de vin avaient bien calculé, car le promoteur allant au Jardin-des-Plantes comptait quelquefois cinq à six caisses de cette nature déposées à la porte de ces honnêtes débiteurs, en attendant que les commissionnaires de la mairie eussent vidé leur canon sur le comptoir. Et ici je me crois obligé de dire que je parle très sérieusement. *Ab uno disce omnes*. Je ne citerais donc, pour finir, qu'une anecdote à l'appui de ce que je viens d'avancer. Le héros de cette anecdote s'appelle Dossion. Il a été successivement clerc de notaire, souffleur et arlequin au Vaudeville, maître d'études à Sainte-Barbe, escamoteur en province, inspecteur sur les ports, employé au ministère de l'intérieur, d'où il a été renvoyé par M. Godiche, secrétaire de M. de Corbière, parce qu'il lui lançait à la figure des bouffées de tabac, et qu'il sentait toujours le vin; blanchisseur à Vaugirard, et enfin garçon de salle à l'hospice Saint-Antoine, où il est mort. Son père, ancien com-

assez que de nouvelles difficultés vont s'élever, et que nous sommes toujours dans l'incertitude de savoir si nous aurons ou si nous n'aurons pas de spectacle l'hiver prochain. Cependant l'époque des débuts approche. Nous n'en sommes plus éloignés que de quelques semaines. Si l'on attache de l'intérêt à l'existence et à la prospérité de notre théâtre, il faut donc que l'on se hâte, et que d'ici à peu de jours, le directeur sache définitivement à quoi s'en tenir. Le conflit qui s'est élevé entre le conseil communal et la députation permanente est chose très-fâcheuse; mais il y a encore moyen de s'entendre; qu'on accorde provisoirement le subside de 15000 fr., et que, dans le courant du dernier trimestre de cette année, on avise aux moyens de l'augmenter, si la nécessité se fait sentir, et si la composition de la nouvelle troupe répond à l'attente du public. Peut-être serait-ce là le meilleur parti à prendre. Un seul obstacle pourrait empêcher cette résolution: l'amour propre froissé de quelques membres de l'administration provinciale et communale. Mais nous espérons qu'une considération de cette nature ne l'emportera pas sur les réclamations de tous les hommes éclairés, d'accord ici avec les exigences de l'intérêt public.

Par ordonnance rendue le 12 de ce mois, M. de Behr, premier président de la cour d'appel de Liège, a fixé l'ouverture des assises de notre province pour le 4<sup>e</sup> trimestre de cette année, au lundi 6 novembre prochain; il a nommé pour les présider M. Fleussu, conseiller en la cour, et pour siéger en qualité de juges MM. Dechamps, Petit, Schaezen et Thonus, conseillers.

L'ouverture des assises de la province de Namur a été fixée au 16 octobre; elles se tiendront à Namur et M. le conseiller Dechamps en a été nommé président.

Celles de la province de Limbourg, ont été fixées audit jour 16 octobre, et M. Schaezen, conseiller, les présidera.

Enfin l'ouverture des assises de la province de Luxembourg, a été aussi fixée au 16 octobre, elles s'ouvriront à Arlon, sous la présidence de M. le conseiller Petit.

La députation permanente de notre conseil provincial a, dans sa séance du 9 de ce mois, autorisé l'administration communale de Liège à traiter avec les propriétaires occupant les terrains longeant les anciens remparts de la Sauvenière, ou à plaider contre ces propriétaires pour revendiquer les droits de la ville.

— Par suite de la fixation au 10 septembre prochain de l'ouverture de la section du chemin de fer de Louvain à Malines, le conseil communal de cette ville, voulant coordonner les fêtes qui seront données à cette occasion, avec celles de la kermesse et faciliter aux étrangers les moyens de participer aux unes et aux autres, a remis au dimanche 10 septembre et jours suivants, la célébration de la kermesse de Louvain, ainsi que l'ouverture de la foire.

VILLE DE LIÈGE. — Courses de chevaux de 1837.

Le collège des bourgmestre et échevins porte à la connaissance des propriétaires ou locataires des terrains de *Droixhe* qui ont droit à être indemnisés ensuite de la convention faite avec eux, que l'état des indemnités à payer est soumis à leur examen.

En conséquence, ceux d'entre eux qui croiraient avoir des réclamations ou des observations, à faire sont invités à prendre connaissance du dit état au bureau des travaux publics, à l'hôtel-de-ville, tous les jours, de 3 à 6 heures de l'après-midi, jusqu'au 31 courant, date à laquelle il sera définitivement arrêté. — Liège, le 23 août 1837.

Le président, Louis JAMME.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, du 22 août.

Naissances: 4 garçons, 4 filles.

Décès: 1 fille, 3 femmes.

M. J. Postulat, âgé de 36 ans, blanchisseuse, quai d'Avroy, veuve de N. L. J. Dehoussé — Cath. Provincial, âgé de 50 ans, journalier, rue des Ecoles, veuve de Jacob Contait. — M. E. Vandeveldt, âgé de 42 ans, sans profession, faubourg St-Léonard, épouse de Louis Dechainé.

Mariages 7, savoir: Entre H. J. Coribay, tailleur, faubourg d'Amersœur, et M. J. Jacob, journalière, même faubourg. — J. J. Houssa, journalier, rue Roture, et J. Jacquet, journalière, même rue. — J.

G. Galand, maçon, sur la Fontaine, et M. T. H. Lesieur, couturière, même rue, veuve de H. J. Raes. — L. J. Lognard, forgeron, rue Ba-se Wez, et M. L. Fechier, journalière, même rue. — C. Herben, journalier, à Cadier et Keer, Limbourg, et M. J. L. A. Plumier, sans profession, Entre-Deux-Ponts. — J. F. Dossin, tanneur, place Saint-Pholien, et M. B. Stassart, sans profession, au Pont des Arches. — P. J. Lejeune, tourneur, rue des Ecoles, veuf de A. Exavier, et L. Joassart, journalière, rue des Tanneurs.

Décès: 2 garçons, 1 fille, 3 femmes, savoir: C. Darimont, âgé de 77 ans, sans profession, rue Chapeauville, veuve de G. Léonard. — L. Dausseray, âgé de 65 ans, sans profession, rue Lulai, veuve de A. S. Simonis. — M. M. Moraux, âgé de 43 ans, religieuse hospitalière, rue Pont St-Nicolas.

ANNONCES.

Société d'Harmonie.

HARMONIE DIMANCHE prochain, 27 du courant, à 5 heures.

TOMBOLA DIMANCHE 3 septembre prochain. On peut se procurer des billets dès-à-présent. Liège, le 24 août 1837.

UN GARÇON de CAFÉ peut se présenter AU CAFÉ DU MIDI, à Liège. 159t

On demande CHARRETIERS avec des Charrettes OU TOMBREAUX pour conduire du sable au chemin de fer. S'adresser à MM. FESTAETS, à Oreye; Victor JACQUES, à Waremme; et M. PETERS, à Landen.

AVIS POUR SURENCHÉRIR.

Par procès-verbal de VENTE AUX ENCHÈRES en date du 17 août 1837, reçu par M<sup>e</sup> WASSEIGE, notaire à Liège,

LES IMMEUBLES SUIVANTS

SITUÉS EN LA COMMUNE D'ANS,

EN LIEU DIT STER,

ONT ÉTÉ ADJUGÉS, SAVOIR :

- 1<sup>o</sup> UNE MAISON et dépendances avec 17 ares 44 mètres carrés de jardin par derrière, moyennant frs. 2,320 00
- 2<sup>o</sup> UNE PIÈCE DE TERRE LABOURABLE de la contenance de 17 ares 44 mètres carrés, moyennant 950 00

Aux termes des conditions de l'adjudication, toute personne solvable peut, jusqu'inclus le MARDI 29 du courant à midi, SURENCHÉRIR chacun desdits lots, en portant la surenchère à un vingtième en sus du prix principal.

La déclaration de surenchère se fera par acte en l'étude dudit notaire. 1589

MAISON A VENDRE.

MERCREDI 13 SEPTEMBRE 1837, A TROIS HEURES APRÈS MIDI

LA COMMISSION DES HOSPICES CIVILS DE LIÈGE

EXPOSERA

EN VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

AU LOCAL DE SES SÉANCES RUE FÉRONSTRÉE A LIÈGE,

UNE MAISON

connue sous le nom du béguinage de Saint Ambroise,

située rue de l'Etuve, quartier du Sud de cette ville, cotée n<sup>o</sup> 709.

Cette vente aura lieu par le ministère de M<sup>e</sup> DUMONT, notaire, à qui l'on peut s'adresser pour connaître les conditions. 1523

parse à l'Opéra, et maître de danse *in partibus*, venait de payer tribut à la nature

Dossion ne voulant pas manquer en cette circonstance solennelle aux devoirs de la pitié filiale, suivait douloureusement le convoi, quand les porteurs qui avaient fait tout d'une traite le chemin de la rue Serpente à la rue des Fossés-Saint-Bernard, s'arrêtèrent, essouffés, à la porte du marchand de vin du coin, établirent leur homme sur les tréteaux placés là *ad hoc*, et entrèrent pour se reposer et se rafraîchir. Afin de leur faire honneur, Dossion entra avec eux, but avec eux et se grisa avec eux.

Au bout d'un quart-d'heure, ils sortirent, et arrivés au coin de la rue Copeau, l'un des porteurs du défunt se mit à dire :

Oh! mais il me semble que nous avons oublié quelque chose.

— Quoi donc?

— Le père de monsieur.

— C'est pardieu vrai; voilà qui est excellent.

— Pourquoi qu'on ne nous l'ait pas vu.

— Que veux-tu qu'on en fasse?

— Je n'en sais rien, mais allons voir.

Ils y furent, et le vieux danseur n'avait pas bougé; il était resté fort tranquille sur ses tréteaux. Si j'avais été là, moi qui connaissais parfaitement le fils du défunt, et qui venait de finir la lecture du quatrième livre d'Hérodote, j'aurais pensé que, à l'exemple des peuples de l'ancienne Egypte, qui empruntaient sur les momies de leurs pères, Dossion avait laissé la momie du sien en gage chez le marchand de vins. J'aurais eu tort. Il avait payé toute la dépense. Le dépôt fut donc fidèlement rendu; les porteurs s'en emparèrent, et suivis de Dossion, tellement abîmé dans sa douleur qu'il ne savait trop ce qu'il faisait, ils arrivèrent ensemble au cimetière, marchant en mathématiciens, c'est-à-dire décrivant des cercles plus ou moins excentriques.

Ainsi furent rendus les honneurs funèbres à Dossion le père par Dossion le fils, qui a cent fois raconté cette anecdote comme une des choses les plus curieuses de sa vie. Ainsi furent ils rendus à beaucoup d'autres, jusqu'à l'époque du consulat, où M. Frochet, devenu préfet de la Seine, institua l'administration des pompes funèbres, telle à peu près que nous la voyons aujourd'hui. Je dis à peu près, parce que si les enterrements se firent dès-lors avec plus de décence, les prix en étaient raisonnables; tandis qu'à présent les moins chers sont hors de prix. Tout se perfectionne avec le temps.

(Nouvelle Merveille.)

# PENSIONNAT DE DEMOISELLES

ÉTABLI  
DANS LE BEAU ET VASTE LOCAL  
DU  
CI-DEVANT COUVANT DES CARMES  
DE DEVANT LE PONT, COMMUNE DE VISÉ.

En me mettant à la tête du BEL ÉTABLISSEMENT formé pour l'éducation des Demoiselles, par M. l'abbé ROGISTER et Mlle. sa sœur, Devant le Pont, commune de Visé, je viens solliciter la confiance des Pères et Mères de famille pour m'aider à le soutenir dans l'état florissant où il est parvenu.

Mère de famille moi-même, vouée depuis 17 ans à l'éducation des demoiselles, j'ai appris que ce n'est que par les soins les plus assidus et la plus exacte surveillance que je puis parvenir à remplir dignement la tâche que je me suis imposée en continuant à me consacrer à la carrière de l'enseignement.

Faire des élèves capables de remplir avec facilité les devoirs de bonne ménagère, former leur cœur et leur esprit à la religion, et leur caractère à la douceur et à la soumission; leur inspirer l'amour de l'ordre et de l'économie, les habituer à la politesse, soigner leur tenue et veiller scrupuleusement à la conservation de leur innocence, tel est le but auquel tendront tous mes efforts.

## Les objets de l'enseignement, SONT :

La religion, les langues française et allemande, la lecture, l'écriture, l'histoire, la géographie, les éléments de la sphère, l'arithmétique appliquée au commerce, la tenue des livres, etc., etc.

On apprend encore aux élèves à marquer, coudre, couper et confectionner toute espèce de linge à l'usage des deux sexes, et toute espèce de vêtements, d'ajustements et de modes à l'usage des femmes; toute espèce de broderie; enfin tous les ouvrages utiles et agréables.

L'instruction religieuse sera donnée par un ecclésiastique qui préparera les enfants à la première communion, laquelle se fait dans la Chapelle du Pensionnat.

Les leçons de dessin et de musique sont données aux frais des parents.

A la fin de chaque trimestre, les parents reçoivent un bulletin constatant 1° la santé des enfants, 2° leur conduite, 3° leur application, 4° les places qu'ils ont obtenues dans les compositions.

Le prix de la pension est de 320 francs annuellement payable d'avance, par trimestre.

Le blanchissage est aux frais des parents; cependant, la Maison s'en charge à raison de dix francs par trimestre.

Les livres classiques, papiers, plumes, encre, etc., sont aussi fournis par la Maison quand les parents le désirent.

Chaque pensionnaire apporte ses literies (le bois de lit est fourni par la Maison), ses serviettes, essuie-mains, et autres objets nécessaires à la toilette; un couvert consistant en une cuillère, une fourchette, un couteau et un gobelet en métal.

Les vacances ont lieu vers la fin du mois d'août et finissent au 1er octobre. On ne décompte rien pour les vacances.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Liège, Quai de la Sauvenière, n° 807, jusqu'au 1er octobre, et à Visé à l'établissement.

La Directrice,  
CONSTANCE PÉTERS, NÉE JUDON. 1590

## VENTE DE RASPE.

LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1837, VERS LES 11 HEURES DU MATIN, M. le comte Léopold de LANNOY DE CLERVEAU, fera VENDRE par Me THONON, notaire à la Neuville, UNE QUANTITÉ DE PORTIONS DE RASPE croissant dans son bois de la Neuville en Condroz.

A CREDIT. 1582

## MAISON, CAVE ET TERRE, A LOUER.

LUNDI 25 SEPTEMBRE 1837, A 9 HEURES DU MATIN,  
LA COMMISSION

## DES HOSPICES DE LIÈGE, EXPOSERA EN LOCATION

### AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Au local de ses séances, rue Féronstrée à Liège.

1<sup>re</sup>. Lot. UN BELLE ET GRANDE MAISON, située près du PONT MAGHIN, cotee n° 32, occupée par M. Nicolas Goffin.

2<sup>e</sup>. Lot. UNE CAVE DE L'HOSPICE DE SAINT ABRAHAM, tenue en location par M. Bourdon.

3<sup>e</sup>. Lot. ET UNE PIÈCE DE TERRE de 17 ares 44 centiares, située en Cornillon, exploitée par Lambert Ferard.

S'adresser au bureau des recettes des dits hospices pour connaître les conditions. 1588

A LOUER présentement un QUARTIER INDÉPENDANT, nouvellement construit, situé rue d'Amay, composé de deux pièces au rez de chaussée, quatre aux 1<sup>er</sup>, et 2<sup>me</sup> étages, grenier, cuisine, deux caves, cour, etc.

S'adresser au n° 642, même rue. 1562

## EAU BLANCHE

## EAU ROUGE.

### INCOMPARABLES DE LA PETITE VERTU,

NOUVELLE DÉCOUVERTE PAR M. HORNER, MÉDECIN,  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

### Avis très-important

Pour la guérison radicale des maladies secrètes et fleurs blanches, en six ou dix jours, sans mercure ni tisane.

Les personnes atteintes de l'une ou de l'autre de ces maladies, soit nouvelles, soit anciennes, peuvent être guéries par cette nouvelle méthode.

Jusqu'à ce jour on a cru que les maladies secrètes attaquaient toutes les parties du corps, c'est une erreur reconnue par les médecins les plus expérimentés. Il est prouvé que ce qui est sensible au corps, ce sont les bols, les pilules et le mercure; et cependant on n'employait pas d'autres moyens de guérison dans ces sortes de maladies.

Les nombreuses expériences que l'inventeur a faites de cette eau lui donnent la satisfaction d'offrir au public le résultat de ses études, le succès a surpassé son attente; aussi garantit-il une guérison radicale en six jours, ou en dix au plus aux individus qui mettront en lui leur confiance, sans qu'il s'ensuive aucune conséquence nuisible.

D'après le prospectus, vous vous traitez vous-même dans le plus grand secret même en voyage, puisqu'il n'y a ni tisane ni régime à suivre.

Dépôts chez M. DEFOOZ, pharmacien, rue Vinave d'Ile, n° 38, à Liège; à Bruxelles chez M. VANHINSBERG, pharmacien, place de la Monnaie, n. 5; à Ath, chez M. CAMBRELIN, pharmacien, à Namur; chez M. MOUVET JAU-MOTTE, pharmacien; à Dinant, chez M. MATHIEU, pharmacien.

## Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que le TIRAGE DE LA VENTE PAR ACTIONS, DE LA

## Seigneurie de Weinwartshof avec Château, etc., etc.,

AURA LIEU A VIENNE, LE 5 JANVIER 1838 IRRÉVOCABLEMENT.

Toute annonce d'une autre date de tirage est fautive. Pour des renseignements ultérieurs, s'adresser à M.

F. E. FULD, BANQUIER ET RECEVEUR GÉNÉRAL A FRANCFORT S/M.

## AVIS IMPORTANT.

LA PREMIÈRE VENTE QUI AURA LIEU SOUS LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT A VIENNE, EST CELLE DES

## DEUX PALAIS DE WIEDEN

D'UNE SOMME TOTALE DE

DEUX MILLIONS 182,500 FLORINS V. DE V.

## IRRÉVOCABLEMENT LE 21 OCTOBRE PROCHAIN.

Une Action frs. 20.—Sept Actions y compris Une Rouge gagnante à frs. 120.

S'ADRESSER DIRECTEMENT A L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE

LÉOPOLD DEUTZ ET Cie., à Mayence s. l. Rhin.

Les expériences continuent, les approbations des savants, les commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances intervenus par le Bulletin des Lois (5 août et 1<sup>er</sup> novembre 1833) attestent l'efficacité et les avantages de ce remède.

## BOURSES.

Table of exchange rates for Paris, London, and Amsterdam, including various currencies and interest rates.

Table of exchange rates for London, including various currencies and interest rates.

Table of exchange rates for Amsterdam, including various currencies and interest rates.

Table of exchange rates for Antwerp, including various currencies and interest rates.

Table of exchange rates for Bruges, including various currencies and interest rates.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 24 AOUT 1837. L'Active Espagnole a été assez ferme à notre bourse de ce jour par suite de 1/2 o/o de hausse à Paris.

Table of exchange rates for Brussels, including various currencies and interest rates.

Table of exchange rates for various locations including Vienna, including various currencies and interest rates.

Table of exchange rates for various locations including Vienna, including various currencies and interest rates.

Table of exchange rates for various locations including Vienna, including various currencies and interest rates.

PORT D'ANVERS.—ARRIVAGES DES 23 ET 24 AOUT. Le brick belge Friedland, ven. de Rio-Janeiro, ch. de 2806 balles café pour la société de commerce et 63 balles à ordre.

Table of exchange rates for the Liege market, including various currencies and interest rates.

Imprimerie de J.-Bie. Nossens, rue du Poi-d'Or, n° 62.